



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



UI BFC

Vos élus vous informent

Juin 2016

Les nouveaux CHSCT sont en place

Avec de nouveaux périmètres

De trois périmètres géographiques (Nièvre + Yonne + Saône et Loire ; Jura + Côte d'Or ; Doubs + Haute Saône + Territoire de Belfort), l'UIBFC passe à deux périmètres :
BOURGOGNE et FRANCHE-COMTE.

Ce nouveau découpage a été proposé par le Comité d'Entreprise et accepté par le Direction d'Orange.
Pour la **CFDT** : c'est mieux qu'avant mais cela ne correspond pas à ce que portait le collectif CFDT de l'UIBFC.

La **CFDT** estime qu'une instance à périmètre unique correspond à un besoin mieux adapté pour une unité technique. Cela contribue à un meilleur fonctionnement, plus efficace aux intérêts des salariés car beaucoup de dossiers sont communs. Sous prétexte de proximité, d'autres veulent le plus d'instances possibles avec le maximum d'élus afin d'avoir davantage de délégation oubliant l'intérêt des salariés.

Ce nouveau découpage correspond donc à un compromis qui va dans le bon sens.



Les élections se sont déroulées le 7 avril 2016 :

La **CFDT** n'a pas obtenu des élections par correspondance et encore moins le vote électronique. Tous les Délégués du Personnel et tous les élus du Comité d'Entreprise ont été obligés de se déplacer à Dijon pour voter.

Comprendra qui pourra, mais ceux qui prônent la proximité aiment visiblement aussi l'éloignement.

Les candidats CFDT élu(e)s :

✓ CHSCT Bourgogne :

- Aline GILET,
- Sébastien MENOARD,
- Jean Michel VULIN.
- Le représentant syndical : François PERRIN

✓ CHSCT Franche Comté :

- Gilbert PICAUD
- Hedi AMOURA
- Le représentant syndical : Philippe MERLIERE



✓ Les premières réunions pour désigner les secrétaires

Le secrétaire du CHSCT a un rôle important à jouer pour le bon fonctionnement du CHSCT. Il reçoit les questions des autres membres et les porte à l'ordre du jour des réunions. Il diffuse l'information qu'il reçoit aux autres membres du CHSCT. Il établit, avec le président du CHSCT, l'ordre du jour des réunions. Il rédige les procès-verbaux des réunions. Il est dans une position importante, car en co-animant les réunions, il va donner une couleur particulière au CHSCT.

La CFDT a pris ses responsabilités en présentant des candidats.

Les réunions ont eu lieu les 29 avril (Bourgogne) et 9 mai (Franche Comté).

✓ Les deux secrétaires sont CFDT

Avec le soutien de FO, les deux candidats présentés par la CFDT ont été élus :

CHSCT Bourgogne : Jean Michel VULIN

CHSCT Franche Comté : Gilbert PICAUD



✓ Et maintenant ?:

Les premières réunions trimestrielles sont fixées en juin. L'organisation interne à chaque instance et notamment le règlement intérieur, sont les premiers chantiers.

La CFDT souhaite s'impliquer pleinement dans ces instances qui doivent jouer leur rôle au service des salariés.

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) contribue à la prévention et à la protection de la santé et à la sécurité des salariés dans l'entreprise. Il participe à l'amélioration de leurs conditions de travail et veille au respect par l'employeur, de ses obligations légales. Il est consulté et informé sur un certain nombre de sujets.

✓ Comment vous pouvez saisir le CHSCT :

Lorsque le salarié fait face à des difficultés mettant en péril sa santé ou sa sécurité, il peut s'adresser à un membre du CHSCT pour lui en faire part.

➤ les Délégués Syndicaux CFDT pour l'UIBFC :

Aline Gilet (0670292027) et François Perrin (0685917325).

N'hésitez pas à les contacter pour tout renseignement.

